



**HAL**  
open science

## Diversité des relations entre néologie et noms propres

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Diversité des relations entre néologie et noms propres. Cahiers de Lexicologie, 2018, Néologie et noms propres, 113, pp.29-43. hal-03086035

**HAL Id: hal-03086035**

**<https://hal.science/hal-03086035>**

Submitted on 22 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL JFS 76 2018i/

Sablayrolles Jean-François (USPC et laboratoire HTL UMR 7597)

« Diversité des relations entre néologie et noms propres », *Cahiers de lexicologie*, n° 113, 2018-2, p. 29-43

## Résumé

Les noms propres retiennent peu l'attention des linguistes néologues et, inversement les études consacrées aux noms propres étudient peu leur surgissement et leur formation. Il existe pourtant des relations entre nom propre et néologie. La création de nouveaux noms propres, les cas d'antonomase et les néologismes formés sur de noms propres méritent d'être étudiés de près.

Mots-clés : nom propre, néologie, antonomase, matrices lexicogéniques

## Abstract

Proper names are seldom studied by linguists in neology and studies devoted to proper names seldom go into how they emerge and how they are formed. There are however relationships between proper nouns and neology. The formation of new proper nouns, the case of antonomasia and neologisms made from proper nouns all deserve to be studied closely.

Keywords : proper noun ; neology ; antonomasia, lexicogenic matrices

# DIVERSITÉ DES RELATIONS ENTRE NÉOLOGIE ET NOMS PROPRES

## Introduction

Les travaux qui portent sur la néologie traitent essentiellement de certaines parties du discours : verbes, adjectifs, adverbes... et surtout noms. Ceux-ci se taillent en effet la part du lion en représentant approximativement 80 % de ce qui est relevé dans la veille néologique, mais ce sont quasiment uniquement des noms communs (Nc). Nous verrons que les néologues laissent le plus souvent de côté les noms propres (Np). À l'inverse, les linguistes dont les préoccupations se sont tournées vers les noms propres ont principalement réfléchi sur leur définition et leurs particularités en particulier sémantiques, leur fonctionnement syntaxique (sans déterminant mais quelquefois avec, etc.), leurs fonctions dans les énoncés qui les opposent aux noms communs, mais ils se sont moins penchés, à notre connaissance du moins, sur les matrices lexicogéniques qui permettent de les produire<sup>1</sup>.

Un des liens d'échange entre les deux catégories Np et Nc, est l'antonomase qui est en revanche connue depuis longtemps et a été bien étudiée. On la trouve parfois considérée comme une matrice, ce que nous avons fait au début de nos recherches avant de nous raviser : les cas d'antonomase recourent aux matrices lexicogéniques usuelles que sont les matrices sémantico-syntaxiques, essentiellement la métaphore et la métonymie, mais la particularité est que soit la base, soit le résultat appartient à la catégorie Np, puisque les antonomases fonctionnent dans les deux sens, mais elles opèrent sans modification formelle autre qu'orthographique avec en particulier l'usage ou non de la majuscule en français. Il existe en revanche de nombreux néologismes, adjectivaux et verbaux surtout, formés par des matrices morpho-sémantiques (dérivation, composition...) sur des bases Np. Leur grand

---

<sup>1</sup> Emilia Hilgert (2016) distingue trois sources des Np : l'antonomase d'un Nc, la création inédite d'un lemme et le recyclage d'un Np existant, mais elle ne détaille pas les divers procédés disponibles pour la deuxième catégorie, la création inédite d'un lemme, pas plus qu'elle ne s'interroge sur les relations sémantiques à l'œuvre dans les transformations des deux autres types.

nombre n'a sans doute pas attiré assez l'attention des néologues. Leur diversité mérite qu'on s'y arrête. Beaucoup de ceux-ci, comme beaucoup d'antonomasies, sont des faits de discours, produits par un locuteur dans des situations d'énonciation précises et ponctuelles. Ils ne sont que rarement lexicographiés, mais ceci ne retire rien à leur intérêt linguistique, néologique, bien au contraire.

## 1. Évolution de la place des Np dans la base Neologia

Une des particularités de la base Neologia<sup>2</sup> à sa création était la prise en compte de la création de Np pour de nouveaux anthroponymes, toponymes, noms de marques ou de produits. C'étaient en effet les trois catégories qui étaient distinguées dans le menu déroulant du champ « Nouveau nom propre », avec les lettres majuscules A, T et M<sup>3</sup>. La manière dont étaient fabriqués les nouveaux anthroponymes et toponymes nous intéressait, et a priori, leur nombre limité, même s'il s'agit de catégories ouvertes, permettait cette étude<sup>4</sup>. Mais c'était sans compter les noms de marques et de produits (alors non distingués) qui sont très nombreux, en particulier les derniers. Nous avons donc renoncé assez vite à relever les nouveaux Np à cause de cette masse de noms, qu'atteste la liste des noms déposés chaque année à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Mais ce n'est pas la seule raison. C'est aussi parce que nous nous intéressions et intéressons encore avant tout à la langue commune. Comme cela n'était pas notre préoccupation première, nous n'avons pas réfléchi de très près au concept de Np et à la diversité de ses types<sup>5</sup>. Les trois catégories retenues étaient insuffisantes : n'étaient pas pris en compte les chrononymes, les noms d'événements atmosphériques que sont les ouragans et les cyclones<sup>6</sup>, des titres d'œuvres<sup>7</sup>, etc. Nous avons par ailleurs une vague intuition d'une hétérogénéité en leur sein, en particulier entre les noms déposés, qui ont un statut juridique propre, et les Np qui ne le sont pas, et aussi, au sein des noms déposés, entre les noms de produits et ceux des noms de marques. Un travail récent pour le colloque de mai 2017 à Naples qui nous a conduit à des lectures dans le domaine et à une réflexion appuyée sur les (dé)nomination dans le domaine de l'automobile a justifié le bien-fondé de ces intuitions et la différence de nature et de fonctionnement entre les noms de produits, proches des noms communs et les noms de marques *Renault*, *Simca*... (comme celles des noms des distributeurs du type *Carrefour*, *Intermarché*, etc. ou des groupes financiers du type *Daimler*, *PSA*, etc.) qui fonctionnent comme Np. En tout état de cause, notre centrage sur la langue générale justifiait l'abandon de la prise en compte des Np et des N déposés. Notre intérêt pour les Np n'a cependant pas complètement disparu puisque nous avons gardé les cases pour les néologismes faits sur des bases Np, qu'il s'agisse de dérivation, composition, métaphore ou métonymie... Le nombre de ceux-ci, noms, mais surtout adjectifs et verbes fabriqués sur des noms d'hommes politiques ou de personnalités du monde culturel ou artistique pour une très grande part, est en effet loin d'être négligeable : ils représentent une proportion (approximative car toutes les données entrées dans la base ne sont pas fiables)

---

<sup>2</sup> Cette base construite par Emmanuel Cartier à partir d'une grille précise des champs d'analyse que nous lui avons fournie, sert non seulement de recueil de néologismes mais aussi et surtout d'outil d'analyse de la néologie du français contemporain, à l'aide de requêtes simples mais surtout de requêtes croisées, comme le nombre et la proportion d'adjectifs formés par suffixation sur la base de Np par exemple.

<sup>3</sup> Les mêmes lettres minuscules étaient et sont encore utilisées pour les néologismes formés sur la base de Np.

<sup>4</sup> Mon attention avait été attirée par des Np néologiques tels les croisements *Giscard-Delmas* et *Chaban d'Estaing* enveloppant dans une même condamnation ces deux candidats aux présidentielles de 1974. La création des « villes nouvelles », et de leurs dénominations étaient aussi une raison de nous intéresser aux nouveaux toponymes.

<sup>5</sup> Nous nous étions encore moins interrogé sur la distinction que fait M.-N. Gary-Prieur (2016) entre la catégorie Np qu'elle restreint et distingue, d'un point de vue linguistique, des Nc et des dénominations propres que sont toutes les expressions autres que des Np établissant une fonction référentielle.

<sup>6</sup> Longtemps baptisés de prénoms exclusivement féminins, ils alternent depuis 1979 prénoms masculins et féminins.

<sup>7</sup> Le livre de Bernard Bosredon, 1997, est incontournable sur le sujet, ainsi que l'article qu'il a co-signé avec Irène Tamba, 1995.

de 12,4 %. Ils méritent d'être étudiés plus précisément qu'ils ne l'ont été. Nous y reviendrons dans la dernière partie de l'article.

## 2. Les propriétés du Np

Avant l'étude de leur création, un exposé de la conception du Np retenue pour ce travail s'impose. Elle n'est pas originale et adopte un certain nombre de traits définitoires présentés dans les articles de *Langue française* 190 (juin 2016), en particulier ceux de G. Kleiber et M.-N. Gary-Prieur, ainsi que dans *Nom propre et nomination* (M. Noailly, 1995).

Le premier insiste sur le fait que le Np est dénominatif et pas descriptif : il n'y a pas de catégorie dont ce qui est nommé (x) serait une occurrence, ce qui implique l'absence de définition de type analytique, que ce soit par genre prochain et différences spécifiques ou en termes de sèmes dans des approches structurales ou de traits plus ou moins saillants dans des conceptions prototypiques ou stéréotypiques. Mais, pour M.-N. Gary-Prieur (2016), il y a aussi un contenu, de type encyclopédique, lié aux Np : des éléments d'information mondains différents des sèmes ou traits connotatifs. C'est ce qui explique la possibilité des antonomases Np -> Nc et de certains emplois discursifs (*Belmondo fait du Belmondo*)...

Les Np dénomment des particuliers qui sont uniques et stables –ce qui n'empêche pas plusieurs particuliers de porter le même nom, fait remarquer Georges Kleiber (2016) qui pointe, à ce sujet, des erreurs commises sur la conception de l'unicité– et leur sens est instructionnel : il faut identifier dans sa mémoire le particulier qui porte ce nom. Comme pour les embrayeurs, cette opération se fait dans des énoncés, dans des situations précises et pas, abstraitement, en langue. Pour M.-N. Gary-Prieur (2016) (et aussi J.-L. Vaxelaire 2016), le Np ne doit pas en effet être étudié dans une optique lexicale, mais dans ses emplois. Syntactiquement, il fonctionne soit comme un pronom (*Paris s'éveille / elle s'éveille*) soit comme tête d'un GN (*le Paris de mon enfance*) note encore Gary-Prieur. Voir aussi N. Flaux (1995) pour ce dernier point.

Comme annoncé dans l'introduction, trois grands types de relations linguistiques sont à prendre en compte dans les relations entre la néologie et la catégorie du Np. Commençons par les créations de Np, avant d'en venir aux antonomases et aux créations lexicales ayant pour base un Np.

## 3. Les créations de Np

En général, les créations de Np s'apparentent à des actes de baptême, délibérés et conscients, alors que la plupart des néologismes apparaissent en discours, spontanément et sans avoir nécessairement fait l'objet d'une réflexion préalable. De ce point de vue les Np créés ressemblent plus aux nouveaux termes (néonymes) des domaines spécialisés qu'aux lexies de la langue courante.

Ces créations nomment des particuliers de divers types, mais la différence dans les référents n'induit pas une différence linguistique de nature, même si certains types présentent peut-être des particularités, entre autres dans les procédés mis en œuvre dans leur création, et qu'ils ne sont pas numériquement comparables. Il s'agit essentiellement des anthroponymes pour des noms de personnes, des toponymes pour des noms de lieux, des chrononymes pour des noms d'époque, et des ergonymes (du moins pour les noms de marque déposés)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Comme nous l'avons déjà indiqué, la nomination des événements atmosphériques que sont les ouragans et les cyclones obéit à des règles strictes : outre l'alternance de prénoms masculins et féminins, la lettre initiale indique leur rang : A pour le premier de la saison, etc. Nous ne les aborderons pas dans cet article.

Au sein des anthroponymes on peut distinguer plusieurs types. Apparaissent ainsi de nouveaux prénoms, alors que la tradition occidentale conduisait à piocher dans des listes plutôt fermées, essentiellement celles des saints du calendrier et des prénoms juifs, grecs et latins. Des spécificités locales font néanmoins que certains prénoms paraissent nouveaux hors de leur sphère géographique d'emploi, comme *Géraud* en dehors de l'Auvergne<sup>9</sup>, etc. Désormais les choix sont beaucoup plus ouverts et des parents inventent de nouveaux prénoms, complètement inédits, qui, sauf cas rares, sont autorisés par l'état-civil. On a ainsi rencontré une *Jordane* (comme le nom de la rivière du Cantal, mais avec un seul -n- au lieu de deux).

Apparentés aux prénoms, mais non officiels, des surnoms sont aussi employés pour dénommer des personnes, avec leur accord ou contre leur gré. Certains surnoms sont communs et courants, donc non néologiques : *Bouboule*, *Dédé*, *Gégé*, d'autres plus originaux mais sans être pour autant des créations pures comme *Bibi*, *Fafa*, *Flafla*<sup>10</sup>, alors que d'autres sont de pures inventions, néologiques donc, comme *Gugune* ou *Papétrick* (croisement de *Patrick* et *pépé*, du fait d'un comportement digne de celui d'une personne âgée).

Pour des raisons diverses (noms difficiles à porter, adoption d'un nom 'français' à la suite d'une naturalisation, etc.), des individus souhaitent changer de patronyme, ce qui est parfois autorisé par l'état-civil. Un condisciple de lycée était ainsi devenu *Faisan* de *Wood* qu'il était.

Il y a encore la création des noms de personnages de fiction, comme *Pichrocole* (« bile amère ») de Rabelais, *Emma Bovary* de Flaubert, les personnages de la *Recherche du temps perdu* de Proust : *Elstir*, *Swann*, *Verdurin*, etc. Dans un tout autre registre, San Antonio multiplie les créations de noms bizarres et humoristiques, souvent par homophonie (*Jules Aigime*, *Homar Al Harm Oriken*...) et pas toujours d'une grande finesse, comme *Walter Klosett*. Mais M.-N. Gary-Prieur (2016) fait justement remarquer que les sous-catégories « pseudonyme » et « nom d'êtres imaginaires » sont fondées sur les référents et n'ont pas de réelle pertinence linguistique. Ils sont néanmoins intéressants pour notre problématique de la création de nouveaux Np, dans la mesure où ils ne sont pas uniquement transmis (les patronymes) ou réutilisés (la plupart des prénoms, un grand nombre de surnoms).

Pour les toponymes, on fait moins de découvertes à nommer dans le monde que ce ne fut le cas dans les siècles passés, au moment de la découverte du Nouveau Monde au XVI<sup>e</sup> siècle ou lors des expéditions coloniales du XIX<sup>e</sup> siècle. Ont ainsi été nommés de noms français *Bougie*, *Fort de l'eau*, *Orléanville*, *Saint Arnaud* en Algérie par exemple, qui sont devenus *Bejaia*, *Bjordj el Kiffan*, *Chlef* et *El Eulma* quelques années après l'Indépendance du pays en 1962<sup>11</sup>.

Mais il peut y avoir la création de villes nouvelles, comme *Parly 2*, autour du centre commercial de ce nom, et aussi des renominations, comme ce fut le cas il y a quelques années déjà, pour des départements. Les *Côtes du Nord* ont été rebaptisées *Côtes d'Armor*<sup>12</sup> en 1990, la *Seine inférieure*, *Seine maritime* (1955), les *Basses Pyrénées*, *Pyrénées atlantiques* (1969), etc. Plus récemment, avec la réorganisation territoriale du pays, de nouvelles régions sont apparues pour lesquelles il a fallu trouver de nouveaux noms, souvent avec le concours des populations concernées, par voie d'appels à propositions, de sondages, de votes, etc.) : les

---

<sup>9</sup> On peut aussi avoir tendance à considérer comme local un prénom rare, comme *Vital*, d'après l'origine géographique (lyonnaise) de la personne ainsi nommée, même si le prénom n'est pas restreint à cette aire.

<sup>10</sup> Voir Marc Plénat (1982, 1984) pour ce type de surnoms.

<sup>11</sup> Il faudrait voir si certains n'ont pas repris un nom arabe ou berbère antérieur dont le nom français aurait été adapté. Notons qu'après le grave tremblement de terre de 1980, la ville d'El Asnam « ruine » (nom du lieu-dit où Bugeaud a fondé Orléanville) a été rebaptisée pour conjurer le mauvais sort attaché au sens étymologique « ruine » et est devenue Chlef en 1982.

<sup>12</sup> Mais elles ont gardé le n° 22, alors que dans l'ordre alphabétique, elles se trouvent désormais devant la *Côte d'Or*, 21. Ce qui n'est pas très cohérent.

*Hauts-de-France* (associant les anciennes régions *Nord* et *Picardie*), la *Nouvelle Aquitaine* (fusion des régions *Aquitaine*, *Limousin* et *Poitou-Charentes*), etc.<sup>13</sup>. Mais Georges Frêche avait échoué dans sa tentative d'imposer *Septimanie* pour ce qui est devenu, remodelé, l'*Occitanie*. Notons que ces renominations sont généralement considérées comme des anomalies puisqu'il y a, dans l'opinion commune, adéquation entre le nom et la chose dénommée. Dans sa « typologie des processus redénotatifs », Salih Akin (1999) en distingue trois types : renomination par néologie (qui nous concerne au premier chef), remise en circulation d'un nom ancien et adaptation d'un nom ancien.

Des toponymes sont également créés dans les fictions littéraires et des études ont été consacrées à ceux de Proust qui auraient une grande importance comme *Balbec*, *Combray*, etc.<sup>14</sup>

Des périodes qui ont marqué l'Histoire ont bénéficié de noms qui leur confèrent une existence en tant que telle et les isolent entre des bornes au sein de l'écoulement ininterrompu du temps. Ainsi, la crise économique marquée par l'inflation, la récession et la montée du chômage et consécutive au choc pétrolier du milieu des années 70, a fait rétrospectivement baptiser *Les 30 glorieuses* les années d'expansion économique et de plein emploi qui précédaient immédiatement depuis la reconstruction de l'après-guerre aidée par le plan Marshall. *Mai 68* renvoie aux événements qui, d'une courte durée de quelques semaines seulement, ont durablement et profondément modifié la société française. Un dérivé adjectival, parfois substantivé, en a même été tiré par suffixation, à tendance péjorative le plus souvent : *soixante-huitard*. On parle également des *Années Pompidou* ou *Années Giscard*, de la *Génération Mitterrand*, etc. du nom de présidents de la République, qui deviennent ainsi éponymes de la période de leur exercice du pouvoir. Plus récemment, les mouvements de contestation exprimant un désir de réforme et une aspiration à plus de démocratie apparus d'abord en Tunisie puis qui ont essaimé dans plusieurs autres pays arabes ont été nommés *Printemps arabes* en français comme dans d'autres langues (*Arab spring* en anglais, *Arabisher Frühling* en allemand, etc.). Ce qui montre que certains Np peuvent être traduits, alors que l'impossibilité de traduire est parfois avancée comme argument de différenciation avec les Nc<sup>15</sup>.

Au sein des ergonymes, les noms de marque dénotent des particuliers –à la différence des produits qu'elles fabriquent et/ou commercialisent– avec diverses stratégies dénominatives, exposées, pour ce qui est du domaine automobile, dans Sablayrolles (à paraître). On relève en premier lieu des métonymies qui donnent comme noms de marques ceux de leurs créateurs (*Citroën*, *Panhard*, *Peugeot*, *Renault*, *Talbot*, etc.). Un autre type de métonymie, plus rare, repose sur les noms, actuels ou anciens, des lieux de production, pays ou région : *Polski*, *Dacia*... et *Flandria* pour des cyclomoteurs. On trouve, une seule fois semble-t-il, une autre utilisation d'un Np pour nommer une marque, celui d'un prénom (d'origine espagnole) pour une firme allemande : *Mercedes*. Le procédé qui arrive numériquement en seconde position après les métonymies des noms de créateur consiste dans la siglaison : *Facel*, *Fiat*, *Simca*... sont les acronymes (du fait de leur prononciation syllabique et pas par épellation lettre à lettre des sigles) de *Forges et Atelier de Construction d'Eure et Loire*, *Fabbrica Italiana Automobili Torino* et *Société Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobiles* respectivement. Ont été aussi repérés des cas, rares, de composition dans *Volkswagen* (« voiture du peuple » en allemand) et de l'emploi d'un nom commun valorisant pour *Jaguar*, qui a remplacé après la Seconde Guerre mondiale, *SSC* (sigle de

<sup>13</sup> Voir la contribution de Christophe Gérard dans ce volume.

<sup>14</sup> Sur ce sujet, voir, entre autres, l'article de Michel Arrivé (2013) et celui de Paul Siblot (1995 : 149), citant Roland Barthes (« Proust et les noms » : *Nouveaux essais critiques* (1972 : 131)) à propos de la « plausibilité francophonique » et du « signifié France, ou mieux encore la francité » des noms de villes *Argencourt*, *Doncières* et *Villeparisis*.

<sup>15</sup> Il en va de même avec les exonymes correspondant à des endonymes dans le domaine de la toponymie (*Londres* vs *London*, *Moldau* vs *Vltava*, etc.), mais ils sont le plus souvent anciens.

*Swallow Sidecar Company*), dont les deux premières lettres étaient devenues gênantes, rappelant les SS du régime nazi.

Les noms des modèles de voitures s'apparentent plus aux noms communs, avec identification d'un modèle par ses caractéristiques de longueur, largeur, empattement, silhouette générale (mono, bi, trivoluntaire) et des détails révélateurs comme les calandres souvent utilisées pour donner un air de famille à tous les véhicules d'une même marque, et cela malgré des variantes (berline, coupé, break) qui n'empêchent pas l'identification. Chaque véhicule est une occurrence du modèle dénommé. En revanche il y a à la fois métonymie (du constructeur à l'objet construit) et hyperonymie dans l'emploi du nom de marque pour la désignation d'un modèle de la gamme de ce constructeur (*Il acheté une Peugeot* « Il a acheté un des modèles de la gamme produite par Peugeot »).

Divers moyens linguistiques / matrices sont mis en œuvre dans ces créations. On cite souvent *Kodak* comme exemple de création *ex nihilo*, prononçable dans (quasiment ?) toutes les langues. On a vu l'utilisation des anthroponymes pour les firmes créées par leur porteur (*Panhard*), éponyme de la marque, par métonymie. Il y a aussi le recours à un Np d'un autre domaine comme *Mont Blanc* pour des marques de crèmes lactées ou de stylos de luxe. L'utilisation d'un Nc est reconnaissable dans la firme anglaise *Jaguar* ou dans les imperméables *Cyclone* et rien n'empêcherait de prénommer une petite fille *Jonquille* ou un petit garçon *Lilas*. Les procédés traditionnels que sont l'affixation ou la composition sont également à l'œuvre comme *Intermarché*, *La Bagagerie*, *Onglerie*<sup>16</sup> et *Hauts-de-France*, *Port-Salut* (de l'abbaye trappiste Port-du-Salut), *Vertbaudet*, *Petit Bateau*... Les amalgamations (*Papérick* de *Patrick* et *pépé*) et la siglaison / acronymie (*Simca*, *Sopalin*) servent aussi. On relève également des figements de syntagmes ou de phrases comme le cirage *Ça-va-seul*.

C'est donc l'ensemble des matrices internes traditionnelles qui est utilisé et on trouve aussi des emprunts, comme *Free*, ainsi que des noms à aspect étranger pour des entreprises françaises comme *K-Way* ou *Weston* créées respectivement en 1965 à Hem dans le Nord et 1891 à Limoges. Une comparaison de la proportion de chacune des matrices utilisées pour les créations des Np et pour les lexies de la langue générale permettrait seule de pointer d'éventuelles spécificités de la création des Np.

#### 4. Les échanges Np/Nc : les antonomases

Les sections précédentes ont déjà fait aborder des cas d'antonomase avec *Jaguar*. Mais, s'il y a changement de type de Np dans les utilisations d'anthroponymes comme ergonymes (*Renault*), ces (dé)nominations ne sont pas à proprement parler des antonomases puisqu'on reste dans le domaine du Np. Le passage d'un Np à un Nc ou d'un Nc à un Np sont en effet les caractéristiques incontournables de l'antonomase.

##### 4.1. Np -> Nc

Le passage d'un Np à un Nc relève des figures que sont la métaphore ou la métonymie<sup>17</sup>. Certaines antonomases par métaphore sont lexicalisées comme *harpagon* ou *Mata Hari* de la même manière que le sont aussi celles issues de métonymie comme *poubelle* ou *silhouette*. D'autres naissent en discours à la seule condition que la ou les caractéristique(s) du référent du Np soi(en)t saillante(s) : *faire du Delon*, *faire son Gabin*, etc. (voir É. Hilgert 2016 : 83 et M. Noailly 2016).

<sup>16</sup> Entré dans le *PLI*, il en est vite sorti car c'est un nom de marque déposé.

<sup>17</sup> D'autres figures peuvent également se surajouter : des euphémismes, des hyperboles (*le Brutus qui règne à l'Élysée*, E. Macron ayant tué F. Hollande, son père adoptif en politique), etc.

Il y a par ailleurs, même si elles ne sont pas lexicalisées, des antonomases qui ne sont pas des créations de discours, du fait de la systématisme du processus, comme le nom de son créateur pour une de ses œuvres : *un Renoir* : « une toile peinte par Auguste Renoir ». Cela fonctionne bien pour un peintre et une de ses peintures ou un sculpteur et une de ses sculptures, mais seulement dans des contextes linguistiques précis pour la littérature, le cinéma ou la musique. Il faut que l'œuvre soit un objet concret (une toile, une aquarelle, une sculpture...) qu'on puisse posséder ou, à défaut, dans certains contextes, un support de celle-ci (partition, disque, cassette...). Ainsi « ? J'ai *un Renoir* » pour « un film de Jean Renoir » ne semble pas très naturel mais le devient dans : « Tu veux visionner *un Renoir* ou *un Bresson* ? » ou « cette semaine j'ai vu *un Godard* et *deux Renoir* ». Si « J'ai écouté *du Bach* » passe bien, « \*J'ai écouté *un Bach* et *deux Vivaldi* » ne passe pas, de même que « \*j'ai *un Bach* » (un CD de Bach). En revanche en contexte ça devient acceptable : « J'ai 3 CD avec moi, *un Bach*, *un Haendel* et *un Vivaldi* ». Le sémantisme des verbes et la nature des déterminants jouent un rôle crucial dans ces cas d'antonomase<sup>18</sup>.

En général le nom de famille est employé seul dans ces antonomases, mais il peut arriver que le prénom y soit adjoint comme dans l'expression *faire une Jacques Delors* « renoncer à se présenter à une élection alors qu'on est favori » à propos de Platini à la présidence de la FIFA en 2015 et de Martine Aubry (fille de Jacques Delors) au moment des primaires du PS de 2011, après la mise hors circuit de Dominique Strauss-Kahn<sup>19</sup>. La ou les raisons de la présence du prénom dans ce cas ne nous apparaissent pas clairement. Il est absent dans l'expression *faire une Arconada* (du nom du gardien de but qui a maladroitement laissé filer le ballon qu'il avait intercepté).

#### 4.2. Nc, adj, etc. ->Np

L'inverse existe avec l'imposition du Nc de la catégorie comme Np. C'est le cas de *la Chatte* (de Colette) traité par G. Kleiber (2016 : 33) qui note qu'il est alors nécessaire de procéder à une « opération de dénomination spécifique supplémentaire ». Mais le phénomène est limité en nombre et même en possibilité. Pour un chat on pourrait aussi avoir *Le Minet*, *Le Matou* et pas grand-chose d'autre.

On relève aussi, plus fréquemment et avec des possibilités peu limitées sinon infinies, en changeant de catégories, des surnoms ou sobriquets liés à une caractéristique, physique, intellectuelle, morale... de celui à qui on l'attribue. Les noms d'animaux sont particulièrement mis à contribution, mais ce ne sont pas les seuls et on trouve aussi des noms de légumes ou fruits et beaucoup d'autres possibilités : *La Girafe* ou *L'Asperge* (pour quelqu'un de grand), *L'Éléphant* (à cause d'une taille et d'un poids imposants), et plus originaux, *La Fouine* (un surveillant général), *Têtard* (un surveillant, de petite taille, considéré comme un avorton), etc. Mais, pour que ça marche, les Nc doivent être connus et donc ne pas être a priori des néologismes, mais l'innovation réside précisément dans l'antonomase (sauf pour celles qui sont lexicalisées). Il peut néanmoins y avoir des créations par détournement d'une expression connue comme *bac + 3*, *bac + 5*, etc. dans *Bac + 15*, *Bac + 30* qui sont des surnoms parfois donnés à des hommes politiques au passé universitaire prestigieux (Juppé, Lemaire, à la fois normaliens et énarques, etc.). Des œuvres de fiction, comme les Guignols de l'info, convertissent en Np des noms communs (ou adjectifs substantivés) néologiques comme *Supermenteur* (pour Chirac), etc. Même une interjection est utilisée comme nom d'un des sept nains : *Atchoum* (voir M. Wilmet 2016 : 17). Mais c'est un cas extrême, rare et ne

<sup>18</sup> Ces ébauches de réflexion s'inscrivent dans le droit fil de celles de G. Kleiber (1995 : 33), mais elles ne sont pas approfondies ici étant périphériques par rapport au thème traité.

<sup>19</sup> Mais elle s'est bien présentée et est arrivée en seconde position, aux deux tours de cette primaire, derrière François Hollande.

partant pas d'un néologisme. Le nom d'un yaourt à boire, *Yop*, nom de produit et pas de marque, il est vrai, est formé par apocope de la marque *Yoplait*, mais il fait songer à une interjection. C'est plus net encore pour la boisson gazeuse *Pschitt*.

## 5. Les néologismes formés sur la base de Np

Le dernier grand type de rapports entre Np et néologie réside dans les créations lexicales qui prennent comme bases des Np de divers types, avec plusieurs matrices possibles.

### 5.1. Variabilité liée aux types de Np

Parmi les toponymes, les noms de villes et de certaines circonscriptions administratives, fournissent des bases à des adjectifs, qui servent aussi, substantivés, à dénommer les personnes qui y habitent ou qui en sont issues. *Rhônealpin* correspondait à la région *Rhône-Alpes* lors de sa création, au début des années 1960, alors qu'*auvergnat* sur *Auvergne* est beaucoup plus ancien. Mais comment qualifiera-t-on ce qui est relatif aux nouvelles régions *Auvergne-Rhône-Alpes*, *Nouvelle Aquitaine*, *Hauts-de-France*, etc. ? Les recherches sur internet n'ont pas donné de réponses claires à ce sujet. Nul doute cependant qu'il y aura recours aux divers suffixes traditionnels *-ais*, *-ois*, *-ien*, *-in*, etc. pour cet usage. Souvent ils s'adjoignent non pas aux toponymes mais à des allomorphes qui sont des bases savantes ou anciennes. Depuis 2006, à la suite d'une consultation par courrier et internet, les habitants de la Seine-Maritime sont nommés *seinomarins*. *Pacaiën* est parfois utilisé pour les habitants de la région PACA (acronyme de Provence-Alpes-Côte d'Azur), comme *ligérien* pour ceux des Pays de la Loire (du nom latin du fleuve, *Liger*, étymon de *Loire*).

Sur des anthroponymes d'hommes politiques on trouve des sortes de toponymes du type *Chiraquie*, *Hollandie*, *Macronie* (pour les territoires où ils exercent leur influence ou pour l'ensemble de leurs proches). Sur les noms d'auteurs ou d'artistes sont formés des adjectifs qui signifient aussi bien « relatif à », « fait par » que « qui en a les caractéristiques sans être fait par lui ». Ainsi l'adjectif *bressonien* peut qualifier l'ensemble des films de Robert Bresson dans l'œuvre *bressonienne*, mais aussi un film épuré, à l'esthétique proche de celle de l'œuvre de ce réalisateur, dans « *Le Mur* est un film bressonien »<sup>20</sup>. On relève aussi des noms comme *fernandèleries* pour les films dans lesquels Fernandel cabotinait à qui mieux mieux et des verbes comme *belmondiser* dans « Belmondo belmondise » (il joue à faire du Belmondo, jusqu'à la caricature). Notons que, comme cela a été mentionné en 4.1, le Np seul est utilisé le plus souvent, mais le prénom y est aussi parfois inclus comme dans le dérivé *jean-marie lepéniser* trouvé dans : « Marine Le Pen va se "jean-marie lepéniser" » et « elle s'est lancée dans une campagne visant à dédiaboliser son parti politique, à le "dé-jean-marie-lepéniser". » L'opposition entre le père et la fille justifie dans ce cas l'utilisation du prénom. L'existence de plusieurs hommes politiques (Louis et Éric) nommés *Besson*, patronyme répandu, explique sans doute aussi *éribessonner*.

Les possibilités sont donc nombreuses<sup>21</sup>. Mais il existe des restrictions comme le met en évidence M.-N. Gary-Prieur (2016 : 61) : on peut suffixer des patronymes (*cornélien*) mais pas des prénoms (*\*pierrien*). Il faut que Np soit notable.

### 5.2. Diverses matrices

---

<sup>20</sup> C'est un film de Serge Roulet sorti en 1967, et peu visible depuis.

<sup>21</sup> En revanche M.-N. Gary-Prieur (2016 : 53) indique qu'il y a seulement deux types de dérivation pour des créations de Np : des diminutifs de prénoms (*Jeannot*) et des noms de lieux sur patronyme (*Chiraquie*).

Parmi les matrices lexicogéniques utilisées pour fabriquer des lexies sur des bases Np, on trouve la préfixation (*anti-Jospin*), la suffixation (*jupitérien*, *lunchien*, *se balladuriser*), la conversion (*un de Gaulle*, *un Poulidor* de « qui n'arrive jamais à la première place, l'éternel second », qui est en passe d'être lexicalisé), la composition (*Hollande bashing*), l'amalgamation (*Darmalin* : *Darmanin* + *malin* inventé par Julien Aubert).

Les cas de siglaison (*PMF*, *JJSS*, *DSK*, par ordre chronologique pour Pierre Mendès-France, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Dominique Strauss-Kahn) comme ceux de troncation, éventuellement redoublés (*Poupou* pour *Poulidor*) fonctionnent comme des substituts des Np de base. Ils ne relèvent donc pas à proprement parler du thème de cette dernière partie, mais ils peuvent éventuellement servir de base à des néologismes, qui semblent rares néanmoins (*DSKiens*). On a relevé aussi *Pacaïen*, cité plus haut, pour les habitants de la région PACA.

## Conclusion

La place des Np dans la néologie est multiforme et sans doute un peu mésestimée par rapport à l'importance qu'ils ont. Il faut remercier les responsables de cet ouvrage collectif d'avoir lancé une réflexion sur le croisement de ces deux catégories linguistiques. Beaucoup reste à faire dans le domaine et les nouvelles technologies et grands corpus clos ou évolutifs ouvrent de nouvelles perspectives en la matière.

## Bibliographie

- AKIN Salih (éd.) (1999), *Noms et renoms. La dénomination des personnes, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'université de Rouen.
- ARRIVE Michel (2013), « Toponymie et littérature », *Approches interdisciplinaires de la lecture*, 2013, p. 47-61. <halshs-00822975>
- BOSREDON Bernard (1997), *Les titres de tableaux*, Paris, PUF.
- BOSREDON Bernard et TAMBA Irène (1995), « Titres de tableaux et noms propres », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 123-135.
- FLAUX Nelly (1995), « La catégorisation du nom propre », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 63-73.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1995), « *Les Simenon, Frédéric Dard* et autres *Japrisot* : l'effet du pluriel sur l'interprétation exemplaire d'un nom propre », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 247-258.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (2016), « Le nom propre comme catégorie de la grammaire », *Langue française* 190, N. Laurent (dir.), *Noms propres*, p. 45-64.
- HILGERT Émilie (2016), « Seuils internes du nom propre : un point de vue sémantique », *Langue française* 190, N. Laurent (dir.), *Noms propres*, p. 79-92.
- KLEIBER Georges (1995), « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 11-36.
- KLEIBER Georges (2016), « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française* 190, N. Laurent (éd.), *Noms propres*, p. 29-44.
- NOAILLY Michèle (1995), « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi dire ? », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 75-83.
- NOAILLY Michèle (2016), « *Faire du Np* ou l'art du plagiat », *Langue française* 190, N. Laurent (éd.), *Noms propres*, p. 109-120.
- PLENAT Marc (1982), « Toto, Fanfa, Totor, Guiguite et toute la famille », *Cahiers de grammaire* n° 4, févr. 1982, p. 93-174.

- PLENAT Marc (1984), « Toto, Fanfa, Totor et même Guiguite sont des anars », in F. Dell, D. Hirst, J.-R. Vergnaud (éd.), *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, p. 161-181.
- SABLAYROLLES Jean-François (à paraître), « Groupes, marques, modèles : quelles stratégies (dé)nominatives dans l'industrie automobile française d'après-guerre ? », Actes du colloque *Lexicalisation de l'onomastique commerciale. Créer, diffuser, intégrer*, Jana Altmanova et Gabrielle Le Tallec (dir.), Naples, 25-26 mai 2017.
- SIBLOT Paul (1995), « Noms et image de marques : de la construction du sens dans les noms propres », in M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, p. 147-160.
- SIBLOT Paul (1999), « Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations », in S. Akin (éd.), *Noms et renoms. La dénomination des personnes, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, p. 189-214.
- VAXELAIRE Jean-Louis (2016), « De la définition linguistique du nom propre », *Langue française* 190, N. Laurent (dir.), *Noms propres*, p. 65-78.
- WILMET Marc (2016), « Ces noms communément appelés *propres* et improprement appelés *communs* », *Langue française* 190, N. Laurent (dir.), *Noms propres*, p. 15-27.